

## **GROUPE IRD**

S.A. au capital de 44 274 913,25 €  
40, rue Eugène Jacquet — 59700 MARCQ-EN-BAROEUL  
456 504 877 RCS LILLE METROPOLE  
Euronext - Compartiment C  
Code Isin FR 0000124232

### **Communiqué**

#### **AGMOE du 23 juin 2020 — Résultat des votes par résolution**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8 du code de commerce, il est précisé que, lors de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la société qui s'est tenue à huis clos le 23 juin 2020 sous la Présidence de M. Gérard MEAUXSOONE, à la Cité des Echanges, 40 rue Eugène Jacquet à Marcq-en-Barœul (59700), le nombre total des droits de vote existants était de 2 903 273 actions. Il est précisé que 9 855 actions étaient autos détenues par la société dans le cadre d'un contrat de liquidité et étaient privées de droit de vote. En conséquence, le nombre d'actions ayant droit de vote s'établissait à 2 893 418 actions.

De la feuille de présence certifiée par le bureau, il résulte que :

0 actionnaire était présent,

0 actionnaire était représenté,

5 actionnaires représentant 506 482 actions, avaient donné pouvoir au Président,

14 actionnaires, possédant 2 257 016 actions, avaient voté par correspondance,

Ensemble, 19 actionnaires réunissant 2 763 498 actions (95,509 % des actions ayant droit de vote).

Au cours de cette assemblée tenue à huis clos, dont le bureau était composé du Président du Conseil d'administration, Gérard MEAUXSOONE, de 2 scrutateurs (RESALLIANCE SA – M. JP LETARTRE et GPI-CITE DES ENTREPRISES – M. JP GUILLON) ainsi que du secrétaire (Jean-Louis AITZEGAGH – Directeur juridique), ont été présentés les rapports du Conseil d'administration, les rapports des Commissaires aux comptes et l'ensemble des documents d'information des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés clos au 31 décembre 2019 faisant apparaître un bénéfice net comptable de 2 429 911,99 € et un bénéfice net consolidé de 8 977 K€ (dont 6 452 K€ de résultat des propriétaires de la société).

L'ensemble des résolutions proposées au vote des actionnaires ont été adoptées. L'assemblée a notamment adopté la résolution d'affectation du résultat et consécutivement l'absence de distribution de dividende au titre du résultat de l'exercice 2019.

La cooptation de HOLDING MALAKOFF HUMANIS en tant qu'administrateur a été agréée.

Monsieur JP LETARTRE a été nommé administrateur. CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE n'ayant pas justifié d'une détention substantielle du capital (8 à 10 %) n'est pas nommée administrateur. Le mandat de Censeur de G. HENNIQUE a été renouvelé. JP GUILLON a été nommé Censeur. Les modifications des statuts ont été adoptées.

Le résultat des votes par résolution est annexé au présent communiqué.

Thierry DUJARDIN Directeur Général